

Bruxelles, le 28 août 2013

La Commission Européenne confirme l'existence d'importantes subventions gouvernementales illégales concédées aux fabricants chinois de panneaux solaires

Après plus de 9 mois d'enquête sur les subventions accordées par le gouvernement chinois à ses fabricants de panneaux solaires, la Commission Européenne a annoncé, le 28 août 2013, que les fabricants solaires chinois bénéficient de différentes subventions gouvernementales pouvant aller jusqu'à 11,5% de leurs chiffres d'affaires.

Cette enquête avait été déclenchée, en novembre 2012, à la suite de la plainte déposée par EU ProSun, le 25 septembre 2012, et se place dans la lignée de la procédure également initiée par EU ProSun contre le dumping pratiqué par les fabricants chinois.

La liste des subventions chinoises examinée par la Commission Européenne est longue et inclut des matières premières et de l'électricité vendus à bas prix, des subventions à la vente et des financements par des banques d'Etat. Cela a contribué à créer d'énormes surcapacités et a soutenu, par ailleurs, des entreprises qui n'étaient pas compétitive.

Milan Nitzschke, Président d'EU ProSun a déclaré : *« Des fabricants chinois qui auraient dû être déclarés depuis longtemps en faillite, ont été soutenus financièrement par ces subventions gouvernementales. Ces subventions ont conduit à la mainmise des Chinois sur le marché européen du solaire, qui a causé de nombreuses fermetures d'usines et d'entreprises européennes ainsi que la perte de milliers d'emplois. »*

« L'enquête de la Commission Européenne a, une nouvelle fois, confirmé que le gouvernement chinois accordait d'importantes subventions à ses fabricants locaux, ce qui viole les règles internationales du commerce que la Chine a pourtant accepté en rejoignant l'OMC. Etant donné que 90% de la production chinoise de panneaux solaires est exportée, ces subventions sont de facto des subventions à l'exportation à l'égard du droit de l'OMC et du droit de l'Union Européenne», commente Milan Nitzschke, Président d'EU ProSun.

Les coûts de production européens sont plus faibles qu'en Chine. Les prix chinois sont plus bas uniquement grâce aux subventions illégales accordées par l'Etat et au dumping généralisé comme l'ont prouvé les enquêtes de l'Union Européenne et des Etats-Unis.

Milan Nitzschke conclut: *« Nous notons que l'offre récente acceptée par l'Union Européenne ne concerne par ces subventions. Il n'y a rien dans ce texte qui pourrait obliger le gouvernement chinois à arrêter de subventionner ses fabricants du secteur solaire.*

Nous appelons donc l'Union Européenne à imposer des droits de douane afin de compenser l'effet de ces subventions illégales et amener la Chine à cesser ces pratiques qui faussent le marché. »

Pour plus d'informations : www.prosun.org - info@prosun.org